



## **Section «Union économique et monétaire et cohésion économique et sociale»**

### **Priorités de la section ECO pour 2023 et au-delà**

*À la suite des crises auxquelles l'UE a été confrontée ces dernières années, la première priorité de la section ECO et de l'UE dans son ensemble est de reconstruire l'économie européenne d'une manière plus durable, plus résiliente et plus inclusive. Les conséquences économiques et sociales dévastatrices de la pandémie de COVID-19 ainsi que les difficultés et défis posés par l'agression injustifiée de la Russie en Ukraine ont fait apparaître les points faibles, exacerbé les problèmes existants et révélé les lacunes et angles morts des politiques économiques de l'UE, tout en mettant en évidence l'importance d'une mise en œuvre correcte de celles-ci. Tous les domaines d'action relevant de la compétence de la section ECO, à savoir l'Union économique et monétaire, le Semestre européen, les marchés financiers, le budget de l'UE, la fiscalité et la politique de cohésion, sont essentiels pour renforcer l'économie de l'UE, mieux la préparer aux crises et difficultés futures et faire en sorte qu'elle soit source de prospérité et de bien-être pour tous les citoyens européens. À cette fin, le processus d'élaboration des politiques de l'UE doit mieux prendre en compte la prospective stratégique, eu égard à l'importance considérable qu'elle revêt.*

*Pour atteindre ces objectifs, il est essentiel de mener un dialogue permanent avec les partenaires institutionnels européens et nationaux et les acteurs de la société civile. Dans son manifeste, M. Röpke, président nouvellement élu du CESE, a souligné l'importance de la position du CESE en tant que passerelle entre les citoyens, la société civile et les institutions de l'UE, et de son rôle de plateforme au service d'un débat franc et inclusif. Par ailleurs, cette période de mi-mandat coïncide avec un événement important pour la politique européenne : les élections au Parlement européen de 2024 et le début du mandat de la prochaine Commission européenne. Ce changement dans la direction politique de l'Union européenne offrira au CESE et à sa section ECO une nouvelle occasion de renforcer leurs liens interinstitutionnels existants, d'élargir et d'approfondir leurs relations avec d'autres institutions, comme la BCE, le FMI, la Banque mondiale ou l'OCDE, et de contribuer utilement à la définition des priorités de l'UE.*

#### **1. L'Union économique et monétaire**

En 2020, la pandémie de COVID-19 qui a frappé l'Europe et le monde entier a engendré une forte baisse de la production, de grandes difficultés pour les entreprises, en particulier les PME, une augmentation rapide du chômage et de la précarité de l'emploi, un accroissement des inégalités sociales et économiques, une réduction draconienne des échanges, des investissements et de la

mobilité, ainsi qu'une détérioration significative des indicateurs des finances publiques. En 2022, l'économie européenne a ensuite fait face à une nouvelle crise, puisqu'elle a dû gérer les conséquences économiques et sociales de l'agression russe en Ukraine et des sanctions instaurées en réponse à la guerre.

En raison de ces difficultés, l'Europe a été confrontée à une inflation record et à de faibles perspectives de croissance qui ont compliqué la mise en œuvre des politiques économiques visant simultanément à réduire l'inflation et à préserver la croissance économique, l'emploi et la viabilité des finances publiques à moyen et à long terme. Le CESE et sa section ECO continuent de soutenir le programme de l'UE en matière de durabilité compétitive et ses quatre dimensions (durabilité environnementale, productivité, équité et stabilité macroéconomique), sur un pied d'égalité avec la compétitivité, afin d'obtenir les effets de renforcement mutuels escomptés, de faire aboutir une transition écologique et numérique juste et de renforcer l'autonomie stratégique de l'UE. Au cours du prochain demi-mandat, la section ECO devra impérativement présenter des recommandations destinées à aider les responsables politiques à élaborer des actions stratégiques visant à assurer une relance durable et inclusive et à bâtir une économie résiliente dans l'Union, tout en menant à bien les transitions écologique et numérique. À cette fin, la section ECO continuera d'élaborer deux fois par an des avis sur la **recommandation concernant la politique économique de la zone euro** et sur **l'examen annuel de la croissance durable**, afin de fournir en temps utile une contribution actualisée au processus de coordination de la politique (macro-)économique dans le cadre du cycle annuel du Semestre européen.

Le CESE fait valoir depuis longtemps qu'une transition économique vers une croissance durable sur les plans économique, social et environnemental est indispensable, comme les crises récentes l'ont à nouveau mis en évidence. Aussi la section ECO poursuivra-t-elle les travaux déjà engagés sur les indicateurs allant «au-delà du PIB» et se penchera-t-elle sur des thématiques en lien avec **le dépassement de la notion de croissance**.

Pour rendre l'économie de l'UE plus résiliente et plus durable à l'avenir, il faut conjuguer coordination solide des politiques budgétaires et structurelles et surveillance économique et budgétaire efficace. Dans le même temps, les finances publiques doivent être en mesure de répondre aux besoins financiers découlant des nouveaux défis qui se posent, comme la transition écologique et numérique, le vieillissement de la population ou la guerre en Ukraine. À cet égard, le **réexamen en cours du cadre européen de gouvernance économique** constitue un aspect fondamental. La section ECO poursuivra ses travaux non seulement en formulant de nouvelles recommandations sur la base des propositions législatives attendues de la Commission européenne, mais aussi en suivant de près la mise en œuvre de ce nouveau cadre. La section ECO continuera également de contribuer au débat sur la nécessité de doter l'UE d'une capacité budgétaire permanente. Comme cela a été observé dans des avis antérieurs, l'appropriation est essentielle et la participation de la société civile cruciale pour réformer le cadre avec succès. La section ECO a donc un rôle important à jouer pour garantir cette participation au niveau de l'UE.

Enfin, ces dernières années, une discussion s'est engagée sur l'introduction d'un **euro numérique**. La section ECO travaille sur cette thématique depuis son lancement et continuera de suivre l'évolution du débat dans les années à venir, en particulier si le projet passe de la phase d'examen à la phase de réalisation. Étant donné que l'inclusivité financière et numérique, la stabilité financière et le renforcement de l'efficacité et de la compétitivité du système de paiement sont des éléments clés dans ce projet, la participation du CESE est essentielle pour veiller à ce que ces préoccupations soient dûment prises en compte et pour faire en sorte que les citoyens comprennent les raisons de l'introduction d'un euro numérique et ses différentes caractéristiques. En outre, le débat en cours sur l'euro numérique met sur le devant de la scène l'importance que revêt l'autonomie stratégique des secteurs macroéconomiques et financiers européens, soulignant également la nécessité de renforcer le rôle international de l'euro.

## 2. Le Semestre européen

Le Semestre européen joue un rôle important dans la coordination des politiques économiques, sociales, budgétaires et de l'emploi. Le renforcement de la coordination entre les États membres s'imposait compte tenu des répercussions économiques et sociales de la pandémie de 2020 et de la guerre en Ukraine. Aussi, en 2021, le Semestre européen a-t-il été adapté pour tenir compte de la création de la facilité pour la reprise et la résilience (FRR). Désormais, la mise en œuvre des plans nationaux pour la reprise et la résilience sous-tend les programmes de réforme et d'investissement pour les années à venir. Avec son champ d'application élargi et la surveillance multilatérale qu'il implique, le Semestre européen complète utilement la mise en œuvre des plans nationaux pour la reprise et la résilience, en conciliant, d'une part, la nécessité de disposer de finances publiques saines, de réformes structurelles et d'investissements accrus et, d'autre part, le respect du socle européen des droits sociaux, des objectifs de développement durable et du pacte vert.

L'ampleur des montants concernés et l'orientation mise à jour de l'exercice du Semestre en font une tâche d'une importance considérable, qui nécessite un engagement important de la section ECO et de son **groupe «Semestre européen»**. En particulier, au début de ce mandat, le groupe a appelé à réformer le Semestre européen afin de le rendre plus transparent et démocratique, de renforcer la participation de la société civile organisée et de garantir un fonctionnement plus efficace, et a souligné la nécessité de revoir les systèmes d'indicateurs existants, de les compléter et d'assurer leur cohérence, ce qui permettra d'améliorer les procédures d'évaluation.

Durant ce mandat, les résultats des discussions du groupe alimenteront en particulier les avis que nous élaborerons régulièrement dans le cadre du cycle du Semestre européen, notamment sur la **stratégie annuelle pour une croissance durable**. À cette fin, le groupe «Semestre européen» de la section ECO entend poursuivre son important travail de collecte, d'orientation et de promotion des points de vue des organisations nationales de la société civile grâce à l'organisation régulière de **visites** et de **forums de discussion** dans les États membres.

## 3. Les marchés financiers européens

La section ECO considère qu'un fonctionnement efficace des marchés financiers est une priorité en ce qu'il est essentiel pour assurer la transition vers une économie neutre pour le climat et de plus en plus numérique, caractérisée par une croissance économique durable et inclusive. Il est dès lors impératif

de prendre de nouvelles mesures afin de **mettre en place une union des marchés des capitaux efficace et intégrée**, et **une union bancaire pleinement opérationnelle**, englobant tous les États membres et visant à poursuivre l'harmonisation et la suppression des obstacles transfrontières tout en préservant une réglementation et une surveillance saines, en vue de maintenir la stabilité financière, de protéger les consommateurs, les investisseurs et les épargnants et de réaliser un marché unique sain.

L'achèvement de **l'union des marchés des capitaux** est essentiel si on veut mobiliser les ressources nécessaires pour investir dans les transformations écologique et numérique, ainsi que pour réaliser l'autonomie stratégique de l'UE. La section ECO suivra de près la poursuite de la mise en œuvre du **plan d'action de 2020 pour l'union des marchés des capitaux** et continuera de suivre les travaux des colégislateurs dans les propositions qui en découlent. En particulier, elle se concertera avec la section INT en vue de coopérer dans le domaine des stratégies en matière d'investissement de détail et de financement ouvert. Les propositions qui figurent dans le plan d'action revêtent une importance particulière pour améliorer la situation financière des PME et leur accès aux marchés des capitaux ainsi que pour soutenir l'investissement et renforcer leur compétitivité et leur résilience. Dans ce contexte, il conviendra également de se pencher sur la taxation des produits financiers et les différences qui existent actuellement en la matière entre les différents États membres. **L'union bancaire** est essentielle à une véritable union économique et monétaire, et son achèvement renforcerait la stabilité financière et la résilience de l'économie de l'UE. À cet égard, nous poursuivons la révision du **cadre pour la gestion des crises bancaires et la garantie des dépôts (CMDI)** et suivrons les prochaines étapes visant à créer un **système européen d'assurance des dépôts (SEAD)**, que la Commission européenne prévoit de réévaluer lorsque le cadre CMDI révisé sera en place.

S'agissant de la **finance durable**, dans le but de réorienter davantage les flux d'investissement, le CESE apportera une contribution au travers de ses propositions politiques concernant les activités des fournisseurs de notations environnementales, sociales et de gouvernance (ESG) et la manière dont les agences de notation de crédit intègrent les risques ESG dans leur évaluation de la solvabilité. Le CESE contribuera également à d'autres initiatives qui pourraient être présentées dans le cadre du suivi du plan d'action en matière de finance durable.

S'agissant des besoins d'investissement liés à l'eau, la section ECO contribuera à l'axe de travail que s'est fixé le CESE en 2023 en faveur d'un pacte bleu pour l'Europe, qui met en exergue l'importance de l'eau dans tous les domaines stratégiques, de même que la nécessité de proposer des stratégies, des méthodes de conception des politiques et des actions coordonnées qui soient à même d'anticiper les défis et de préserver et gérer correctement cette précieuse ressource.

La section ECO se penchera sur la manière **d'améliorer l'appréciation et l'évaluation** des politiques de l'UE ayant une incidence sur les marchés financiers afin d'examiner comment les autorités de l'UE peuvent réellement s'assurer de leur bon fonctionnement et de leurs performances au travers de leurs réglementation et surveillance, ainsi que de clarifier le rôle du secteur financier dans l'autonomie stratégique de l'UE.

#### 4. La fiscalité

La pandémie de COVID-19 et l'énorme saut vers le numérique qui s'en est suivi dans le monde entier ont placé la question de **la fiscalité des télétravailleurs et de leurs employeurs** au cœur du débat public dans l'Union européenne et ailleurs. Le CESE a déclaré que l'UE devait aider les États membres dans ce domaine et il s'emploiera à trouver une solution à l'échelle planétaire afin de mieux tirer parti des avantages de la mondialisation en instaurant une gouvernance de qualité et des règles au niveau international. Tant l'OCDE que le comité d'experts des Nations unies sur la coopération internationale en matière fiscale s'efforcent de trouver une solution acceptable au niveau mondial. La section ECO suit les efforts déployés au niveau mondial et contribue à l'analyse et à la discussion de la question de savoir si l'accord international envisagé a été conclu ou non.

La section ECO poursuivra sa coopération fructueuse avec le **comité d'experts des Nations unies sur la coopération internationale en matière fiscale sur la fiscalité des travailleurs nomades**. Elle estime qu'il faut continuer de mettre à jour les systèmes fiscaux pour répondre aux besoins de l'environnement de travail actuel. Cette mise à jour concerne en particulier l'imposition des salaires et des bénéficiaires des sociétés, étant entendu que les nouvelles règles devraient être faciles à mettre en œuvre tant pour les salariés que pour les employeurs. Pour faire progresser le dialogue au niveau mondial, il est extrêmement important que la société civile joue un rôle actif dans ce débat qui revêt un intérêt crucial sur le plan international.

La section ECO continuera d'œuvrer en faveur d'un système fiscal européen équitable et propice à la compétitivité. Plus particulièrement, elle se penchera sur les **réformes du cadre de l'impôt sur les sociétés** afin de lutter contre les abus et la fraude fiscale, de garantir des recettes durables et de contribuer à dynamiser les entreprises sur le marché intérieur. Une attention particulière sera accordée aux initiatives de la Commission européenne ayant trait à **la révision de la directive sur la taxation du tabac**.

La section ECO poursuivra ses travaux sur la **réforme des taux de TVA au sein de l'UE** en vue de progresser vers un régime de TVA définitif. Elle aidera en outre la section INT à préparer les travaux du CESE sur les questions liées à l'union douanière en examinant les questions économiques et fiscales qui en découlent.

#### 5. Budget de l'UE et ressources propres

Le CESE a demandé à plusieurs reprises que le cadre financier pluriannuel (CFP) soit axé sur l'emploi, la croissance et la compétitivité, et a plaidé en faveur d'un budget de l'Union solide et doté de ressources financières suffisantes pour lui permettre d'atteindre les objectifs de l'Union.

L'**examen à mi-parcours du cadre financier pluriannuel** et les propositions relatives à un deuxième ensemble de **nouvelles ressources propres** imprimeront, en 2023, un nouvel élan aux efforts en vue d'aligner le financement du budget de l'UE sur ses priorités politiques. Le CESE continuera de contribuer activement au processus législatif et formulera, dans le cadre d'un avis exploratoire élaboré à la demande de la Commission européenne, des propositions stratégiques concernant un deuxième ensemble de nouvelles ressources propres dans la perspective de l'examen à mi-parcours.

Le nouvel environnement en matière de taux d'intérêt posera par ailleurs un certain nombre de défis en matière de coûts de financement s'agissant de l'augmentation de la dette commune au titre de NextGenerationEU et de son remboursement.

Il convient d'envisager une coopération avec la Cour des comptes dans le cadre de sa mission consistant à vérifier que les fonds de l'UE sont correctement comptabilisés et qu'ils sont perçus et dépensés conformément aux règles en vigueur, en tenant compte de la nécessité d'optimiser les ressources. Il y a lieu d'accorder une importance accrue à la budgétisation axée sur les résultats, notamment dans le contexte de la facilité pour la reprise et la résilience (FRR) et des Fonds structurels, tout en renforçant les mécanismes fondés sur l'obligation de rendre des comptes, la transparence et la promotion de la participation des citoyens aux processus budgétaires. Le CESE pourrait également contribuer au débat sur de nouvelles conditions liées aux fonds et subventions de l'UE, comme c'est déjà le cas concernant l'état de droit.

## 6. **Politique de cohésion et politique urbaine**

La politique de cohésion reste l'un des piliers fondamentaux permettant de rapprocher l'Union européenne de ses citoyens et de réduire les disparités entre les régions de l'UE et les inégalités entre les citoyens. La politique de cohésion doit continuer de jouer un rôle essentiel pour assurer une reprise équilibrée après les chocs continus et sans précédent qui ont touché l'Union, favoriser la convergence et faire en sorte qu'aucune personne ou région ne soit laissée de côté. Il convient d'accorder une attention particulière aux régions présentant des caractéristiques territoriales spécifiques, telles que les régions ultrapériphériques, les zones de montagne et les îles de l'UE.

La section ECO examinera de près la manière dont la politique de cohésion cherche à remédier à l'accentuation des disparités régionales après la crise de la COVID-19 et la guerre en Ukraine et contribue à résoudre les problèmes sociaux et économiques. La politique de cohésion a montré et continuera à démontrer sa valeur ajoutée en réunissant les États membres, les régions et les villes de l'UE afin de protéger les citoyens, de réduire les disparités sociales, y compris en matière démographique et de revenu, de sauver des emplois et de préserver les économies locales. La section ECO prévoit de contribuer aux discussions sur **l'avenir de la politique de cohésion après 2027**, en faisant en sorte que la cohésion conserve ses objectifs de développement à long terme et que la société civile soit un acteur clé de sa conception et de sa mise en œuvre. En outre, au cours de ce processus, la section ECO se penchera également sur le rôle que la politique de cohésion pourrait jouer pour renforcer la capacité de l'UE à aider ses partenaires et garantir la fluidité d'éventuels élargissements futurs.

Les questions territoriales et urbaines revêtent par ailleurs une grande importance et nos régions et villes sont fortement tributaires de facteurs et turbulences extérieurs comme la guerre en Ukraine ou une inflation élevée. La cohésion territoriale et le programme urbain doivent jouer un rôle important dans le processus de relance. Les politiques de développement territorial et la coopération sur la base d'objectifs communs sont essentielles pour accroître la résilience des municipalités, des régions et des localités, et pour renforcer leurs processus de relance. À cet égard, la section ECO assurera le suivi de ses propositions relatives à l'**Agenda urbain et territorial 2030**.

**Les stratégies macrorégionales** ont pâti, directement et indirectement, de la crise de la COVID-19 et des conséquences de la guerre en Ukraine. Les changements structurels et les chocs se répercutent sur le contenu des quatre stratégies macrorégionales, soulignant une fois de plus l'importance que revêtent la cohésion et la collaboration transrégionales et transfrontalières dans l'Union. La société civile organisée jouera un rôle essentiel pour réaliser les grands objectifs des stratégies macrorégionales et stimuler la coopération territoriale et transfrontalière.

---